

Modification des élections à venir : abandon du scrutin universel

écrit par Claude t.a.l | 11 novembre 2016



»Manifestations monstres contre l'élection de Donald Trump « (titre d'un article du Huffington Post)

<http://www.huffingtonpost.fr/2016/11/09/manifestations-monstres-new-york-contre-victoire-donald-trump-election-presidentielle/>

Tous les journaux et radios s'en font l'écho : des lycéens, des étudiants disent » not my president « .

Il faut en tenir compte pour les prochaines présidentielles, en France.

Projet de loi pour éviter que le résultat des élections présidentielles ne soit contestable

art 1

Ont le droit de voter : exclusivement les catégories suivantes

1 les journalistes

2 les intellectuels (chanteurs- teuses, acteurs-trices)

3 les membres des partis de gauche

4 les forces vives de la société (nuit debout)

5 les membres de certaines associations (sos rasisme, pir, ldh, licra, planning familial)

6 les musulmans

7 des personnalités indépendantes (BHL, Ruquier)

art 2

A titre dérogatoire, il est décidé que :

Alain Juppé fait partie des catégories 2, 3 et 6